

2.5 Annexe obligatoire n°5 : Présentation et plans du projet

2.5.1 Contexte

2.5.1.1 Localisation

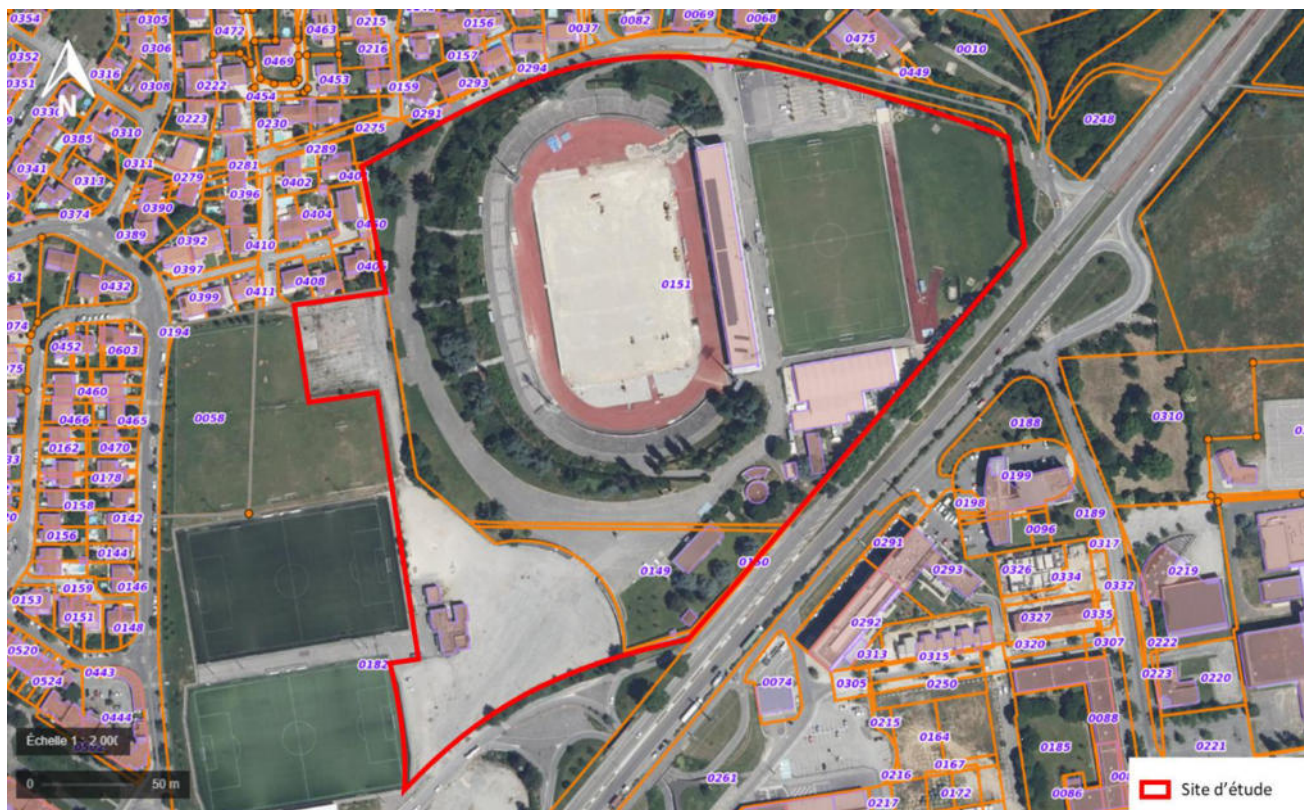
Le site d'étude est implanté au sein de la commune de Valence (26). La parcelle accueillant le projet est située dans le secteur du stade Georges-Pompidou, à l'ouest du centre-ville, entre l'avenue de Romans, la rue Louis Juvet et la rue Fernandel. Le site s'inscrit dans un environnement urbain mixte, composé d'équipements sportifs, de zones résidentielles et de quelques activités tertiaires. La ville de Valence, préfecture du département de la Drôme, se situe sur la rive gauche du Rhône, à environ 100 km au sud de Lyon et 120 km au nord d'Avignon.

Valence bénéficie d'une position stratégique au cœur de la vallée du Rhône, desservie par l'autoroute A7 et la ligne ferroviaire à grande vitesse (TGV Méditerranée). La gare de Valence-Ville et la gare TGV Valence-Rhône-Alpes Sud facilitent les connexions régionales et nationales. La commune dispose également d'un réseau de transports en commun développé, géré par Citéa, comprenant plusieurs lignes de bus desservant le centre-ville et les principaux équipements publics, dont le stade Pompidou.

Valence fait partie de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, regroupant 54 communes et participant activement au développement urbain, économique et durable du territoire drômois.

Le projet concerne les parcelles n°0151 (section AL) et n°0149 (section AL). Au total, le terrain d'assiette du projet est d'environ 76 000 m².

Figure 3 : Parcelles concernées par le projet



Source : www.geoportail.gouv.fr

2.5.1.2 Objectifs

Le projet de rénovation de la tribune du stade Georges Pompidou à Valence a pour objectif la requalification et la mise aux normes d'un équipement sportif structurant à l'échelle de l'agglomération. Situé à la jonction entre le tissu urbain dense du centre-ville et la plaine agricole de Chabeuil, le site présente un rôle d'articulation entre espaces bâtis et espaces ouverts, contribuant à la continuité écologique et paysagère du territoire valentinois.

Le projet vise principalement la modernisation de la tribune Elie Cester, la construction d'une nouvelle tribune et l'amélioration des conditions d'accueil du public conformément aux exigences réglementaires et techniques imposées aux enceintes sportives accueillant des compétitions de niveau professionnel (PRO D2 ou TOP 14). L'intervention s'appuie sur la valorisation du patrimoine existant tout en intégrant les standards contemporains en matière de sécurité, d'accessibilité et de confort.

Sur le plan paysager et environnemental, le projet s'inscrit dans le concept d'« Hacienda », qui traduit la volonté d'assurer une cohérence entre la forme bâtie, le relief et les éléments naturels environnants. Ce principe se traduit par la création de couronnes végétalisées successives autour de l'arène, intégrant des dispositifs d'infiltration et de régulation des eaux pluviales par noues paysagères. Ces aménagements participent à la gestion durable des eaux, à la lutte contre les effets d'îlot de chaleur urbain et à la valorisation de la biodiversité locale.

L'ensemble des interventions ont été conçues pour limiter l'empreinte environnementale du projet. La rénovation de la tribune s'accompagne d'une réflexion globale sur la performance énergétique et la durabilité des matériaux utilisés, conformément aux objectifs de transition écologique portés par la collectivité. Un projet de stade neuf, localisé près de la gare TGV a été étudié. Ce projet a été abandonné, et remplacé par la rénovation et extension d'une installation existante, en milieu urbain, le Stade Pompidou. Ce projet constitue donc la principale mesure de limitation d'impact sur l'environnement.

2.5.2 Programme

Le projet global de rénovation du stade Pompidou et de réaménagement de ses abords comprend :

- La construction de la tribune Ouest qui accueillera 2 902 spectateurs
- La réhabilitation de la tribune Elie Cester ;
- La restructuration des espaces annexes (vestiaires, zones médias, hospitalités, locaux techniques) ;
- La requalification des abords immédiats du stade ;
- La réorganisation des circulations et stationnements.

2.5.3 Accès et stationnements

L'entrée du Stade Pompidou s'organise en arc de cercle et regroupe l'ensemble des dispositifs d'accueil du public : guichets, auvents, totems signalétiques, portails et zones de billetterie, de fouille et de consigne. L'aménagement global est repensé afin de répondre aux besoins actuels et à venir, notamment à la dématérialisation progressive de la billetterie.

- Les guichets ouest accueilleront la billetterie grand public et VIP-médias, principalement dédiée à la récupération des invitations, tout en préservant la fluidité du flux principal des spectateurs déjà munis de leur billet. Un guichet central, accessible aux personnes à mobilité réduite, permettra la mutualisation du personnel et le renforcement de la sécurité, compte tenu de la manipulation d'espèces.
- À l'est, les guichets existants seront transformés en espace consigne, accessible à la fois depuis l'extérieur du site et depuis la place du Rugby. Cet espace permettra de déposer les effets personnels volumineux (sacs, casques, etc.) et comprendra également une billetterie complémentaire, mobilisable en cas de forte affluence.

Le projet prévoit également la réorganisation des circulations et stationnements afin d'optimiser la gestion des flux et la sécurité des usagers. Le site disposera au final d'un total de 300 places de stationnement VIP, 70 places VVIP, ainsi que des emplacements dédiés aux mobilités douces (150 places vélos et 25 places deux-roues motorisées).

Pour l'accès au stade, des lignes régulières desservent le stade Pompidou le soir des matchs à l'arrêt du Stade Pompidou (trajet en InterCitéa ou en prenant la ligne 14).

This aerial photograph shows the proposed stadium complex in Montreal, Quebec. The stadium, with its red running track and green field, is the central feature. To its right is the arena, also with a green field. The complex is surrounded by parking lots, walkways, and landscaping. A north arrow is located in the bottom left corner. The image is labeled 'Plan de masse' in the bottom right corner.

BGP200/17

2.5.4 Document d'urbanisme

Après trois ans de travail et une concertation élargie, le PLU valentinois est entré en vigueur le 1er décembre 2022. Il s'applique à tous les projets, privés ou publics et s'articule autour de trois grands axes :

- Valence à taille humaine, pensée pour ses habitants
- Valence apaisée, respectueuse de son environnement
- Valence dynamique, au cœur de l'écosystème rhodanien

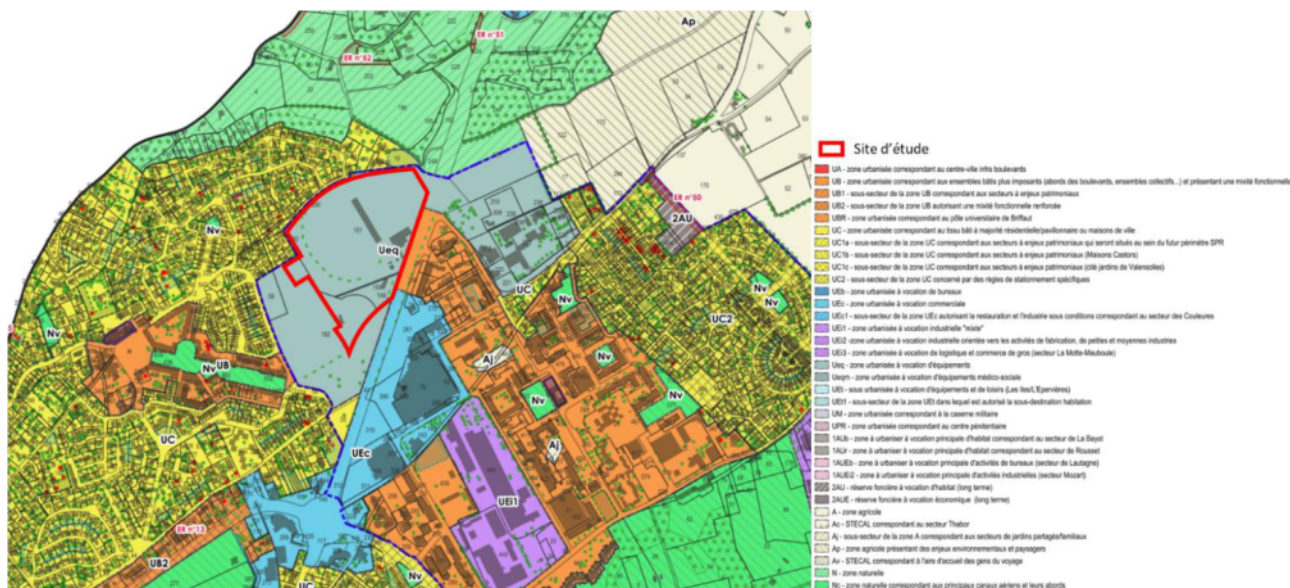
Le site d'étude se trouve en **zone Ueq « zone urbanisée à vocation d'équipement »**. Le règlement du PLU n'interdit pas la construction de la nouvelle tribune et de l'aménagement des parkings.

Le site d'étude est concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle n°7 « Avenue de Romans », dont les objectifs sont de répondre à 4 grands enjeux :

- Requalifier l'avenue de Romans et ses abords afin de transformer un axe aux aménagements routiers en avenue urbaine, attractive et perméable ;
- Renouveler l'attractivité urbaine et économique de l'entrée Nord
- Valoriser le paysage comme levier majeur de renouvellement de l'attractivité de l'entrée de ville ;
- Accompagner la valorisation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Couleures.

Le projet de rénovation du stade Pompidou permettra de répondre à ces différents objectifs.

Figure 5 : Zonage du PLU de Valence



Source : PLU de Valence

Le coefficient de naturalité est créé à l'échelle de l'ensemble du territoire communal de Valence. Il est fixé en fonction des zones de la commune, au document graphique : UEq Biodiversité 0,4. Le projet annonce un coefficient de biodiversité de 0,42.

Le projet est compatible avec le PLU de Valence et l'OAP sectorielle n°7 : Avenue de Romans.

2.5.5 Parti architectural

Le projet s'inspire de l'esprit d'une « Hacienda », un ensemble de bâtiments unis autour du cœur du site : le terrain de rugby. Les gradins extérieurs, formant un fer à cheval, deviennent l'élément fédérateur reliant les différents espaces de cette Hacienda drômoise. La nouvelle tribune ouest s'inscrit dans la continuité de l'ellipse

dessinée par le talus protecteur. Elle s'appuie sur la structure existante et vient parachever le « fer à cheval », offrant une cohérence d'ensemble et une lecture architecturale claire du stade. Au sud, la Bodega prend place au-dessus du troisième rang de gradins conservés. Suspendue en surplomb du terrain, elle domine le stade et ouvre une vue plongeante sur l'aire de jeu, prolongeant l'ambiance festive et conviviale propre au rugby drômois.

Figure 6 : Éléments architecturaux du projet



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, 21/10/2025

Figure 7 : Visuel du stade et de ses abords projetés



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, 2025

► Tribune Ouest

La tribune vient se positionner au plus près du terrain de jeu, elle s'aligne sur celui-ci et elle vient ensuite « s'encastrer » dans le talus existant qui est préservé ainsi que l'ensemble des grands arbres majestueux qui font du stade Pompidou un stade unique et identifiable.

Elle permet de compléter l'offre de la Tribune existante Elie Cester grâce à la création de 2902 place (modulable en 3700 place en cas d'installation de rangées de siège sur la piste d'athlétisme) :

- De douze loges privatives et modulables au niveau 2 ;
- De Bars-match ouverts sur le terrain pour le grand public ;
- De salons modulables de 150 m² à 520 m² s'ouvrants sur un espace intermédiaire déambulatoire de 3.70 m ouvert sur le terrain ;
- La galerie haute existante devient le vrai déambulatoire de cette tribune offrant des vues en surplomb sur le terrain.

Figure 8 : Projection de la tribune Ouest



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, 2025

► Tribune Élie Cester

La tribune Élie Cester fera l'objet d'une rénovation complète visant à supprimer les ajouts et modifications successives pour retrouver rigueur, cohérence et identité architecturale. L'ampleur des travaux engagés sur le stade implique une remise à niveau et aux normes des gradins, notamment en matière de sécurité incendie et d'accessibilité, afin d'offrir à chaque spectateur le niveau de confort attendu dans un stade du TOP 14.

Les circulations seront entièrement réorganisées pour plus de clarté et de fluidité. Leur largeur, conforme aux standards actuels, garantira une évacuation rapide et sécurisée sans réduction du nombre de places commercialisables.

La rénovation de la tribune Élie Cester augmentera sa capacité à **2 329 places**, dont 267 VIP réparties dans les salons et terrasses. L'offre VIP existante (salon 360° et terrasses Sud et Nord) sera enrichie par un salon symétrique au 360°, conformément au programme. Les terrasses Sud et Nord seront repositionnées à l'emplacement des mini-loges actuelles, au plus près du terrain, dans l'axe du jeu entre les lignes des 22 mètres.

Autour de ces espaces se déploieront, au nord, la régie et le poste de sécurité, et au sud, un office traiteur et un bar-match accessible au grand public. Les locaux du personnel seront relocalisés en rez-de-chaussée, dans des espaces neufs et adaptés aux conditions de travail actuelles, permettant la création d'une loge présidentielle avec terrasse au niveau 1. La façade d'accueil sera également réhabilitée : pierres et bétons seront nettoyés pour restituer l'élégance d'origine. Les circulations extérieures du niveau 2, desservant les espaces réceptifs, seront protégées du vent et du froid grâce à l'installation de pare-vents vitrés sur toute la longueur de la tribune.

Les espaces centraux seront entièrement refaits à neuf. La nouvelle façade, en bardage métallique rouge aux couleurs de Valence, sera rythmée par les différents usages prévus en rez-de-chaussée : locaux du personnel, buvette, nouveaux sanitaires publics, presse et médias. L'ensemble des vestiaires sera isolé et rénové pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux sportifs professionnels, aux clubs résidents et aux scolaires. Les nouvelles façades présenteront un jeu de contrastes entre le bardage tramé rouge, les poteaux gris, la pierre et le béton clairs nettoyés, ainsi que des auvents rouges. Ce bâtiment rénové permettra d'abriter les nouvelles fonctions du rez-de-chaussée dans de bonnes conditions de confort, de lumière naturelle et de sécurité. Des

auvents ponctuels viendront protéger la buvette et les accès aux sanitaires et aux espaces médias, tandis que trois auvents rouges signaleront et abriteront les trois escaliers d'accès du public à la tribune.

Figure 9 : Projection de la tribune Elie Cester rénovée



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, 2025

Figure 10 : Projection de la Place du Rugby

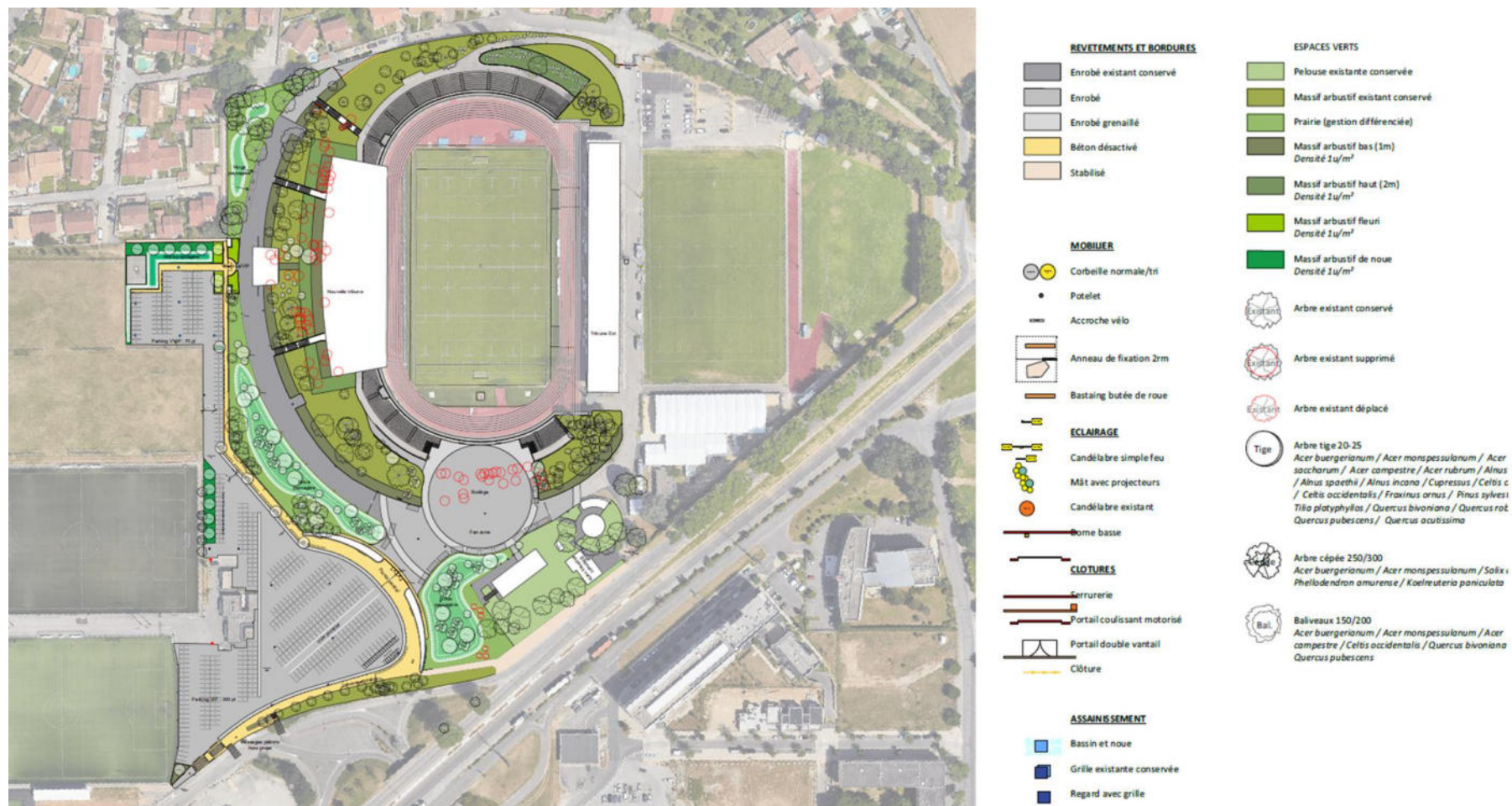


Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, 2025

2.5.6 Parti paysager

Le parti paysager du projet repose sur une approche respectueuse du site et de son environnement naturel. L'objectif premier est de préserver la végétation existante, les abattages se limitant aux zones strictement nécessaires à la réalisation des nouvelles installations, comme la tribune et la bodega.

Figure 11 : Plan des aménagements paysagers



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, 01/09/2025

Le projet cherche à renforcer la trame végétale déjà en place en désimperméabilisant partiellement certains espaces afin d'étendre la ceinture verte, marque identitaire du lieu. Cette démarche vise à enrichir la biodiversité, améliorer l'infiltration des eaux pluviales et affirmer le caractère puissant du paysage à l'échelle du territoire périurbain et a été travaillée avec un paysagiste (reGénération).

Conçu comme un grand parc extensif, le site s'organise autour d'une diversité d'ambiances : prairies fleuries et jardins de pluie en contrebas, zones boisées denses et sauvages sur la butte, pelouses extensives aux abords. Les haies monospécifiques au nord du stade laissent place à des plantations variées, accompagnant un peuplier remarquable, tandis que des strates végétales tamisent la vue sur les parkings VVIP. Le projet s'inscrit dans une dynamique temporelle, avec des plantations d'âges et d'essences variés — grands feuillus pour l'ombrage, conifères pour leur graphisme, essences hygrophiles dans les zones humides — afin de créer un écosystème résilient et évolutif.

Figure 12 : Composition d'ensemble



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, 21/10/2025

Les sols sont traités avec sobriété à l'aide d'enrobés et de bétons désactivés, favorisant l'écoulement gravitaire des eaux vers les espaces verts. Le mobilier, simple et fonctionnel, contribue au confort et à la sécurité des usagers, tandis que l'éclairage, conçu pour minimiser la pollution lumineuse, met en valeur les cheminements et le parvis tout en préservant la faune nocturne. Dans son ensemble, le projet exprime une volonté de continuité, de sobriété et de respect du vivant, inscrivant le stade dans un paysage pérenne, généreux et durable.

Actuellement, 370 arbres sont implantés sur le site. Le projet prévoit l'abattage d'environ 70 sujets pour en replanter 140 par la suite.

La palette végétale définitive sera réalisée en phase PRO en coordination avec les services techniques de la ville de Valence. Les figures qui suivent sont les essences d'arbres pressenties pour le projet :

Figure 13 : Palette végétale du projet (arbres et arbustes)



Cypripès de Florence
Cupressus sempervirens var. stricta Totem

Hauteur : 12 m
Largeur : 1 m
Feuillage : Persistant
Rusticité : -15°C
Sol : Sec
Floraison :
Exposition : Soleil

Parvis central



Pin sylvestre
Pinus sylvestris

Hauteur : 10-30 m
Largeur : 2-6 m
Feuillage : persistant
Rusticité : -45,5 à -40,5 °C
Sol : bien drainé et sec, légèrement acide
Exposition : Soleil à mi-ombre

Fan zone / Bodéga



Micocoulier de Provence
Celtis australis

Hauteur : 20 m
Largeur : 20 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : -7°C
Sol : Sec
Floraison : Septembre-Octobre
Exposition : Soleil

Parking vélo



Micocoulier occidental
Celtis occidentalis

Hauteur : 15 m
Largeur : 5 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : -34°C
Sol : Sec, frais
Floraison : Mai
Exposition : Soleil

Espaces verts périphériques



Frêne à fleurs
Fraxinus ornus

Hauteur : 15 m
Largeur : 15 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : -15°C
Sol : Tous, plutôt frais
Floraison : Mai
Exposition : Soleil



Erable champêtre
Acer campestre

Hauteur : 12 m
Largeur : 8 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : -20°C
Sol : Tous
Floraison :
Exposition : Soleil



Tilleul à grandes feuilles
Tilia platyphyllos

Hauteur : 25 m
Largeur : 15 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >25°C
Sol : frais
Floraison : Juin-juillet
Exposition : Soleil, mi-ombre



Aulne blanc
Alnus incana

Hauteur : 20 m
Largeur : 10 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >15°C
Sol : Frais à humide
Floraison :
Exposition : Soleil



Chêne à feuilles d'Olivier
Quercus bivaniana

Hauteur : 20-25 m
Feuillage : persistant
Rusticité : >15°C
Sol : Tous
Exposition : Soleil, mi-ombre

Arbres remarquables noues



Aulne de Corse
Alnus cordata

Hauteur : 25 m
Largeur : 10 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >20°C
Sol : frais
Floraison : Mai-juin
Exposition : Soleil, mi-ombre



Erable rouge
Acer rubrum

Hauteur : 20 m
Largeur : 10 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >20°C
Sol : frais
Floraison :
Exposition : Soleil
Feuillage rouge en automne



Chêne pédonculé
Quercus robur

Hauteur : 25 m
Largeur : 25 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >15°C
Sol : Pas trop secs à frais
Floraison : Mai-juin
Exposition : Soleil

Arbres remarquables noues



Chêne pubescent
Quercus pubescens

Hauteur : 15 m
Largeur : 7 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >20°C
Sol : Tout
Floraison : X
Exposition : Soleil



Erable de Buerger
Acer buergerianum

Hauteur : 10 m
Largeur : 10 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >20°C
Sol : Tout
Floraison : Mai-juin
Exposition : Soleil, Mi-ombre



Erable de Montpellier
Acer monspessulanum

Hauteur : 6 m
Largeur : 4 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >20°C
Sol : Tout
Floraison : Printemps
Exposition : Soleil
Feuillage aromatique

Noues



Erable à sucre
Acer saccharum

Hauteur : 18 m
Largeur : 10 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >20°C
Sol : Tout
Floraison :
Exposition : Soleil
Colori jeune en automne



Chêne du Japon à feuilles de châtaignier
Quercus acutissima

Hauteur : 12 m
Largeur : 6 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >15°C
Sol : Frais, bien drainé
Floraison : Mai
Exposition : Soleil, mi-ombre



Auline de Spaeth
Alnus spaethii

Hauteur : 15 m
Largeur : 10 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : >23.5°C
Sol : Frais
Floraison : Janv-mars
Exposition : Soleil, mi-ombre

Noues



Savonnier
Koelreuteria paniculata

Hauteur : 10 m
Largeur : 10 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : -15°C
Sol : Normal
Floraison : Juin-Août
Exposition : Soleil



Erable champêtre
Acer campestre

Hauteur : 12 m
Largeur : 8 m
Feuillage : Caduc
Rusticité : -20°C
Sol : Tous
Floraison : Mai
Exposition : Soleil



Chèvrefeuille des Jardins
Lonicera caprifolium

Vivace | Hauteur : 6 m | Largeur : 4 m
Persistant | Rusticité : -15°C | Floraison : Avril-Mai
Sol : Normal | Exposition : Soleil-mi-ombre | Mielifère



Escallonia 'Iveyi'
Escallonia 'Iveyi'

Arbuste | Hauteur : 3,5 m | Largeur : 2 m
Persistant | Rusticité : -10°C | Sol : tous | Floraison : Juin-Juillet | Exposition : soleil à mi-ombre | Floris



Fragon petit-houx
Ruscus aculeatus

Arbuste | Hauteur : 0,70 m | Largeur : 1 m
Persistant | Rusticité : -15°C | Sol : Tous | Exposition : mi-ombre, ombre | Floraison : Avril-mai



Fusain vert
Euonymus japonicus

Arbuste | Hauteur : 4 m | Largeur : 2 m
Persistant | Rusticité : -15°C | Sol : Tous
Floraison : Mai-juillet | Exposition : Soleil ou mi-



Oranger du Mexique
Choisya temata

Arbuste | Hauteur : 2 à 3 m | Largeur : 2 m
Persistant | Rusticité : -15°C | Sol : Tous
Exposition : Soleil-mi-ombre



Sauge de Russie
Perovskia atriplicifolia

Vivace | Hauteur : 1,5 m | Largeur : 1,5 m
Rusticité : Sol : Tous
Floraison : Juillet, août, septembre, octobre
Exposition : Soleil, mi-ombre | Parfumée, mellifère



Coronille
Coronilla valentina

Arbuste | Hauteur : 2 m | Largeur : 2 m
Semi-persistant | Rusticité : -15°C | Sol : Légère non acide | Floraison : Avril-juin | Exposition : soleil-ombre
Racines mûres, fleur d'asote, mellifère, brise-vent



Spirée de Thunberg
Spiraea thunbergii

Arbuste | Hauteur : 1,5 m | Largeur : 2 m
Caduc | Rusticité : -22°C | Sol : Tous
Exposition : mi-ombre-soleil



Buplèvre ligneux
Bupleurum fruticosum

Arbuste | Hauteur : 1,5 m | Largeur : 1 m
Persistant | Rusticité : -22°C | Sol : Ordinaire, bien drainé
Exposition : mi-ombre-soleil



Ciste de Montpellier
Cistus monspeliensis

Arbuste | Hauteur : 3 m
Persistant | Rusticité : -15°C | Sol : Tous, sec
Floraison : Mars-avril | Exposition : Soleil | Mellifère

2.5.7 Planning du projet

Le planning prévisionnel de dépôt du PC et de la phase travaux est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Planning prévisionnel

<i>Phase</i>	<i>date</i>
Dépôt PC	décembre 2025
Début des travaux	T2 2026
Livraison	T3 2027

2.5.8 Gestion des eaux pluviales

Une étude de gestion des eaux pluviales (EP) a été réalisée par CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE le 01/09/2025.

Les eaux de surface sont collectées et rejetées dans des bassins d'infiltrations. Ceux-ci disposent d'une surverse de sécurité qui les relie entre eux.

La gestion des eaux pluviales fait partie intégrante du projet, en étant un vecteur du paysage et en traitant de la manière la plus naturelle possible l'infiltration des EP. Ainsi, dans la zone de stationnement VVIP, les eaux de pluie s'écoulent depuis le parvis VVIP vers le fond du parking, où une noue de rétention est aménagée. Cette noue canalise les eaux en direction de la noue plus grande située entre le parking et les habitations privatives, permettant une infiltration progressive.

Figure 14 : Exemple de noue de rétention



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE 2025

Figure 15 : Exemple de noue plus grande située derrière les habitations



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE 2025

Dans la zone de parking VIP, les eaux de pluie suivent les pentes naturelles actuelles, s'écoulant principalement depuis le parvis de l'entrée centrale vers le sud-ouest. Des grilles récupèrent ces eaux et les acheminent par un réseau de canalisations en PVC sous terrain vers les prairies aménagées en jardins de pluie, situées derrière les clôtures du stade, où elles peuvent s'infiltrer naturellement.

Figure 16 : Exemple de prairie aménagée en jardin de pluie



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE 2025

Les eaux de la plateforme bodega et de la fan zone sont récupérées par des surverses et sont dirigées, par des dispositifs souterrains, vers la noue de rétention.

Les surfaces de gestion des eaux de pluie sont réparties en quatre secteurs, chacun doté d'un bassin d'infiltration adapté aux sols (perméabilité $k \approx 4,2 \times 10^{-5}$ m/s). Les bassins permettent de stocker et infiltrer les eaux de pluies, avec des volumes allant de 77 à 514 m³ selon la taille du bassin et la durée de la pluie (2 à 4 heures). Les coefficients de ruissellement retenus sont $C = 0,95$ pour la voirie, 0,20 pour les espaces verts et 1,00 pour les toitures, et des réseaux de surverse garantissent le fonctionnement pérenne du système.

Figure 17 : Principe de récupération des eaux de pluie



Source : CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE 2025

2.5.9 Travaux en phase chantier

La phase travaux prévoit les différentes interventions bâties suivantes :

- Démolition partielle des gradins en partie sud (y compris perret, crémaillère et sciage périphérique).
- Démontage des loges existantes au R+2 (planchers partiellement conservés), des bureaux du personnel au R+1, de la salle d'interview, du bureau des délégués et de la buvette (partiellement).
- Curage des sanitaires publics nord et sud, du vestiaire arbitre féminin, des locaux de rangement (sport et espaces verts).
- Rénovation des tribunes ouest et est ;
- Réalisation des abords et des aménagements paysagers.

Les travaux dureront environ 16 mois, avec un démarrage de travaux prévu pour T2 2026 et une livraison en T3 2027.

Dans sa phase travaux, le projet respectera des dispositions liées à l'organisation du chantier. Plusieurs aspects seront encadrés : la gestion du bruit, les rejets des chantiers, la gestion des déchets, le réemploi... ces dispositions sont détaillées dans la charte chantier à faible nuisance associée au chantier.